

# Observatoire des prix au sein de la filière semences et plants

## Première partie : observatoire des prix à la multiplication

Résultats de l'enquête réalisée auprès  
des entreprises en 2023.



**semae**

Toutes les semences pour demain

La direction des Services à la filière – pôle des Services collectifs a mené une réflexion, à la demande du conseil d'administration, sur les modalités de mise en place d'un observatoire des prix. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des conclusions de la loi EGalim de 2018. Dans un premier temps, le travail a porté sur un observatoire des prix à la sortie de l'activité de multiplication. Il s'agit d'un observatoire de l'évolution des prix : les résultats sont présentés sous forme d'indices uniquement et non en valeur absolue. Le but n'est pas une évaluation exacte du chiffre d'affaires national au stade multiplication, car les pratiques sont trop variables entre entreprises, mais bien une observation des évolutions à périmètre constant, ce que permet un panel.

## **Modalités de l'enquête**

L'enquête a été réalisée auprès des entreprises sur les contrats passés et non auprès des Agriculteurs multiplicateurs de semences afin de minimiser le nombre de répondants nécessaires pour atteindre un niveau de représentativité suffisant (taux minimal retenu : 50 % des surfaces, réparti sur plus de 3 entreprises).

61 entreprises impliquées sur le territoire français ont été interrogées en 2023 sur les prix payés à la multiplication de 14 espèces pour les campagnes 2021 et 2022. Pour chaque espèce, 3 informations ont été demandées :

- Surfaces
- Quantités
- Montant total

## **Résultats :**

A ce jour, 25 entreprises ont répondu dont 16 ont envoyé les informations demandées. Pour cette raison, les seules espèces ayant obtenu un taux de réponse minimal satisfaisant appartiennent à la section potagères et florales ou aux plantes fourragères et à gazon. Les indicateurs présentés dans cette première version de cet observatoire ne concernent donc que ces espèces.

## Détails de la participation par section

### Section potagères et florales

Résultats :

Espèces enquêtées	2021	2022
Nouvelle enquête DSF		
Carotte OP	100	114
Haricot	100	77
Oignon	100	114

NB : pois potager et carotte hybride : Taux de réponse insuffisant, données non communicables.

### Section plantes fourragères et à gazon

Espèces enquêtées	2021	2022
Dactyle	100	124
RGA fourrager	100	114
RGI	100	125
Fétuque élevée four.	100	127
RGH	100	118
Avoine rude	100	136
RGA gazon	100	117
Fétuque élevée gazon	100	113
Fétuque rouge	100	109
luzerne	100	131
trèfle incarnat	100	116
pois fourrager	100	105
trèfle violet	100	120
vesce commune	100	105

NB : données issues enquête section

### Section betteraves et chicorées

Taux de réponse insuffisant : données non communicables

### Section céréales à pailles et protéagineuses

Taux de réponse insuffisant : données non communicables

## Section lin et chanvre

Taux de réponse insuffisant : données non communicables

## Section maïs et sorgho

Taux de réponse insuffisant : données non communicables

## Section plants de pomme de terre

Taux de réponse insuffisant : données non communicables

## Section plantes oléagineuses

Taux de réponse insuffisant : données non communicables

## Présentation globale des données publiables de l'observatoire

